



Espagne : la loi antitabac est peu respectée.

Rubrique : actualités - Date : jeudi 6 mars 2008

Le journal [Libération](#) a consacré un article à l'application de la loi antitabac en Espagne. D'après le journal, le dispositif de protection contre le tabagisme en Espagne est moins strict qu'en France, mais aussi moins respecté.

De ce fait, rien n'a vraiment changé en Espagne, depuis que la loi interdisant de fumer dans certains lieux publics est entrée en vigueur (2006). En effet, sauf dans les entreprises et en général sur les lieux de travail, la loi antitabac a été très mal conçue pour les bars et les restaurants. *« A moins de finir dans un des locaux des chaînes de fast-food américaines, ou des cafétérias espagnoles aseptisées, il est quasi impossible de trouver à Madrid un troquet ou un restaurant non-fumeurs. Pour la plupart d'entre eux, ceux de moins de 100 m², la loi laissait le choix au propriétaire de choisir entre fumeurs ou non. La majorité a préféré rester fumeurs »* précise le journal.

Autre conséquence de cette législation mal conçue et peu appliquée : la consommation de cigarettes a à peine diminué en Espagne : à peine - 3,4 % entre 2005 et 2007, et elle est même en augmentation dans certaines régions.